

Déclaration du fournisseur concernant les produits ayant le caractère originaire à titre préférentiel¹

La déclaration du fournisseur, dont le texte figure ci-après, doit être établie selon les notes figurant en bas de page.

Il n'est toutefois pas nécessaire de reproduire ces notes.

Déclaration

Je soussigné déclare que les marchandises mentionnées dans le présent document

(Si vous avez coché les pays PEM (Convention Régionale) à la question précédente , veuillez également compléter la déclaration ci-dessous.)

Je déclare que: (4)

Le cumul s'applique avec

(1) (nom(s) du/des pays)

Aucun cumul appliqué

Je m'engage à fournir aux autorités douanières toutes preuves complémentaires qu'elles pourraient requérir.

Lieu et date:

(2)

Nom et function dans l'entreprise:

Signature:

sont originaires de

et satisfont aux règles d'origine régissant les échanges préférentiels avec: (3)

(Cochez les pays pour lesquels les marchandises répondent aux exigences préférentielles.)

Pays Andins (CO / EC / PE /.)

SPG* (PMA et APB.)

E.E.E. (EU / IS / LI / NO /.)

APE-Cariforum (AG / BB / BS / BZ / DM / DO /

GD/GY/JM/KN/LC/SR/TT/VC/.)

APE-Afrique Centrale (CM /.)

APE- les États AfOA (KM / MG / MU / SC / ZW /.)

APE-les États du Pacifique (FJ / PG / SB / WS /.)

APE-les États de l'APE CDAA (BW / LS / MZ / NA /

SZ / ZA /.)

PTOM (AW / BL / BQ / CW / GL / NC / PF / PM / SX /

TF / WF /.)

Les États MAR-ACP (CM / KE /.)

l'Amérique Centrale (CR / GT / HN / NI / PA / SV /.)

Autres pays de l'accord:

 AD
 KR

 CA
 MX

 CI
 NZ

 CL
 SG

 GB
 VN

 GH
 XC

 JP***
 XL

Pays PEM (la Convention Régionale)***

(Si vous cochez ces pays, veuillez également répondre à la question suivante sur le cumul/non cumul dans la note 4.)

 $(\mathsf{AL}\,/\,\mathsf{BA}\,/\,\mathsf{CH}\,/\,\mathsf{DZ}\,/\,\mathsf{EG}\,/\,\mathsf{EU}\,/\,\mathsf{FO}\,/\,\mathsf{GE}\,/\,\mathsf{IL}\,/\,\mathsf{IS}\,/$

JO/LB/LI/MA/MD/ME/MK/NO/PS/RS/

SY / TN / TR / UA / XK (= KO) /.)

Pays PEM (les Règles Transitoires)****

(AL / BA / CH / EU / FO / GE / IS / JO / LI / MD / ME /

MK / NO / PS / RS / UA / XK (= KO) /.)

Le fournisseur inclura la présente déclaration sur la facture commerciale relative à cet envoi, sur un bon de livraison ou sur tout autre document commercial dans lequel la description des marchandises concernées est suffisamment détaillée pour permettre leur identification.

- (1) Si seulement certaines marchandises mentionnées dans le document sont concernées, il convient qu'elles portent un signe ou une marque qui les distingue clairement et que ce signe ou cette marque soit mentionné comme suit dans la déclaration: '...énumérées dans le présent document et portant la marque sont originaires de ...'
 (Si yous n'avez pas assez d'espace dans la zone d'écriture, remplissez le reste des informations à
 - (Si vous n'avez pas assez d'espace dans la zone d'écriture, remplissez le reste des informations à la page 5 de ce PDF.)
- (2) Union Européenne, pays, groupe de pays ou territoire dont les marchandises sont originaires. (Si vous n'avez pas assez d'espace dans la zone d'écriture, remplissez le reste des informations à la page 6 de ce PDF.)

Pour les produits originaires de l'Union Européenne, 'Union Européenne' doit être mentionnée. Les abréviations peuvent être utilisées, dans ce cas utilisez le code 'UE'. En outre, on peut désigner spécifiquement un État membre de l'U.E. (par exemple, l'Allemagne ou la France) quand les marchandises ont été produites dans ce pays. Dans le cas des marchandises originaires d'un pays avec lequel l'UE a conclu des accords préférentiels (par exemple, la Suisse, l'Afrique du Sud, etc), ce pays doit être spécifié.

(3) Pays, groupe de pays ou territoire concerné:

Pays Andins Colombie (CO), Pérou (PE), Equateur (EC).

SPG* Système de Préférences Généralisé, les pays en développement (PMA, les pays les moins

avancés et APB les autres pays bénéficiaires).

E.E.E. l'Union Européenne (EU), l'Islande (IS), Liechtenstein (LI), Norvège (NO).

APE-Cariforum Antigua-et-Barbuda (AG), Barbade (BB), Bahamas (BS), Belize (BZ), Dominique (DM),

République Dominicaine (DO), Grenade (GD), Guyana (GY), Jamaïque (JM), Saint-Kitts-et-Nevis (KN), Sainte-Lucie (LC), Suriname (SR), Trinité-et-Tobago (TT),

Saint-Vincent-et-les Grenadines (VC).

APE-Afrique Centrale Cameroun (CM).

APE- les États AfOA Comores (KM), Madagascar (MG), Maurice (MU), Seychelles (SC), Zimbabwe (ZW).

APE-les États du Pacifique Fidji (FJ), Papouasie-Nouvelle-Guinée (PG), Iles Salomon (SB), Samoa (WS).

APE-les États de CDAA Mozambique (MZ), Botswana (BW), Eswatini - précédemment Swaziland - (SZ),

Lesotho (LS), Namibie (NA), Afrique du Sud (ZA).

Aruba (AW), Saint Barthélemy (BL), Bonaire, Saint Eustache et Saba (BQ), Curação (CW),

PTOM

| Propries | Pro

Iles Françaises Australe et Antarctiques (TF), La Polynésie Française (PF), Groenland (GL), Nouvelle-Calédonie et Indépendances (NC), Saint Pierre et Miquelon (PM), Saint Martin (SX),

Wallis et Futuna (WF).

Les États MAR-ACP Cameroun (CM), Kenya (KE).

l'Amérique Centrale: Costa Rica (CR), El Salvador (SV), Guatemala (GT), Honduras (HN), Nicaragua (NI),

Panama (PA).

Autres pays de l'accord Andorre (AD), Canada (CA), Côte d'Ivoire (CI), Chili (CL), Royaume-Uni (GB), Ghana (GH),

Japon (JP), République de Corée (KR), Mexique (MX), Nouvelle Zélande (NZ), Singapour

(SG), Viêt-Nam (VN), Ceuta (XC), Melilla (XL).

Pays PEM (la Convention

Régionale)***

Albanie (AL), la Bosnie-Herzégovine (BA), la Suisse (CH), Algérie (DZ), Egypte (EG), Union Européenne (EU), les îles Féroé (FO), Géorgie (GE), Israël (IL), Islande (IS), Jordanie (JO), Kosovo (XK = KO), Liban (LB), Liechtenstein (LI), Maroc (MA), Moldavie (MD), Monténégro (ME), Macédoine (MK), Norvège (NO), Jordanie Occidentale et Bande de Gaza (PS),

Serbie (RS), Syrie (SY), Tunisie (TN), La Turquie (TR), Ukraine (UA).

Pays PEM

(les Règles Transitoires) ****

Albanie (AL), la Bosnie-Herzégovine (BA), la Suisse (CH), Union Européenne (EU), les îles Féroé (FO), Géorgie (GE), Israël (IL), Jordanie (JO), Kosovo (XK = KO), Liechtenstein (LI), Moldavie (MD), Monténégro (ME), Macédoine du Nord (MK), Norvège (NO), Jordanie,

Occidentale et Bande de Gaza (PS), Serbie (RS), Ukraine (UA).

- * Pour le Japon, vous devez également mentionner le critère d'origine. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la Chambre de Commerce. Ils vous aideront à déterminer le code correct. Vous l'entrez dans la description du produit à la page 2.
- ** Pour un aperçu actuel des pays contactez le Chambre de Commerce.
- *** et **** Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la Chambre de Commerce.

Remarque:

Les exigences pour obtenir le statut d'origine préférentiel ne sont **PAS** applicables à tous les accords énumérés au verso sous (3) pays de la même manière. Vérifiez donc attentivement quelles exigences s'appliquent et obtenez les noms des pays pour lesquels les exigences préférentielles sont satisfaites. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter la Chambre de Commerce. Si les marchandises ont une origine différente de celle de l'Union européenne (ou d'un État membre de l'UE), elles ne sont donc pas conformes aux exigences d'origine applicables à tous les pays contractants énumérés au verso sous (3) mais seulement partie de celui-ci. Ceci est complexe mais très important à remplir correctement. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter la Chambre de Commerce.

(4) À compléter si nécessaire uniquement pour les marchandises ayant acquis le caractère originaire à titre préférentiel dans le cadre des relations commerciales préférentielles avec l'un des pays avec lequel le cumul paneuro-méditerranéen (uniquement pour la Convention Régionale) de l'origine est applicable.

